

### Nouvelles communes sans OGM :

#### **St Maurice sur Dargoire** - 5 juin 09 - Rhône.

Le conseil municipal déclare être fermement opposé à tous essais privés ou publics et toutes cultures de PGM sur le territoire de la commune, ainsi qu'à la consommation de tous produits contenant des OGM dans la restauration scolaire communale.

Il émet le souhait que le Maire mette en oeuvre ses prérogatives de police municipale pour interdire les essais en plein champ et les cultures d'OGM sur le territoire communal ainsi que toute consommation de produits contenant des OGM dans la restauration scolaire communale

#### **Chambost-Longessaigne** - Rhône - 5 mai 09

Le conseil municipal

- ▶ se déclare opposé à la culture d'OGM en plein champ sur le territoire communal
- ▶ autorise Madame le Maire à prendre un arrêté interdisant la culture d'OGM en plein champ sur la commune, dès leur autorisation de mise sur le marché et compte tenu de l'état actuel des connaissances si le moratoire actuel venait à être levé par l'Etat
- ▶ incite l'association de gestion de la cantine scolaire à ne pas distribuer d'aliments contenant des OGM

#### **Les Ollières sur Eyrieux** - Ardèche - 27 avril 09

Le conseil municipal

- ▶ invite l'Etat à ne permettre, pour les produits végétaux, la possibilité d'une mention "sans OGM" sur un produit que si ce produit est caractérisé par l'absence de matériel génétique ayant été modifié en tout ou partie d'une manière qui ne s'effectue pas naturellement par multiplication et/ou recombinaison naturelle, qu'elle qu'en soit l'origine, et dépassant le seuil de détection reproductible à l'analyse,
- ▶ invite l'Etat à mettre en place par voie réglementaire un étiquetage permettant de savoir si les produits tels que la viande, le lait et les oeufs proviennent d'animaux nourris aux OGM.

#### **St Priest** - 5 mars 09 - Ardèche

le Conseil municipal :

- ▶ Décourage la culture en plein champ d'organismes génétiquement modifiés, jusqu'à ce que les garanties suffisantes apportent la preuve qu'aucun risque pour la santé humaine et l'environnement ne peut être lié à la culture de plantes génétiquement modifiées.
- ▶ Invite la maire à mettre en oeuvre toutes les prérogatives relevant de ses compétences en cas de risques :
  - ▶ économiques réels pour une partie de ses agriculteurs
  - ▶ de santé humaine pour ses administrés
  - ▶ et/ou pour l'environnement de la commune

Retrouvez la liste complète des communes sans OGM de Rhône-Alpes sur :

<http://www.resogm.org/spip.php?article39>

mercredi 24 juin 2009

L'étiquette « sans OGM » fleurit dans les rayons

[http://www.ouest-france.fr/actu/actu\\_PdL -L-etiquette-sans-OGM-fleurit-dans-les-rayons- 8620-981556\\_actu.Htm](http://www.ouest-france.fr/actu/actu_PdL -L-etiquette-sans-OGM-fleurit-dans-les-rayons- 8620-981556_actu.Htm)

De gauche à droite : Alain Cabannes (porcs fermiers de la Sarthe), Yves de la Fouchardière, Alain Allinant, Nathalie Dreux (Fermiers de Loué), Emmanuelle Dupont (boeuf fermier du Maine) : les premières étiquettes « nourri sans OGM » sont posées.

Les poulets de Loué, les porcs fermiers de la Sarthe, les boeufs du Maine Label rouge ne mangent pas de soja transgénique. Un macaron le dit désormais au consommateur.

Une nouvelle étiquette fleurit dans les rayons. Le consommateur peut y lire la mention « nourri sans OGM minimum garanti 99,1 % ». Toute filière d'élevage capable de garantir que ses animaux ne mangent pas d'aliment transgénique est - enfin - autorisée à étiqueter cette information sur la viande ou les oeufs vendus en magasin.

Réuni sous l'égide de la Direction de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, le Conseil national de la consommation a donné son feu vert, le 19 mai, en attendant la promulgation d'un décret interministériel.

« On sort enfin du « ni-ni » : ni étiquetage pour les productions animales nourries avec OGM, ni étiquetage pour les productions animales nourries sans OGM. C'est une petite révolution. La France rejoint l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie », se félicite Yves de la Fouchardière, directeur des Fermiers de Loué.

Un million de macarons « sans OGM » par semaine

La coopérative sarthoise, n°1 français de la volaille Label rouge, s'est battue bec et ongles pour obtenir cette avancée dans la transparence et dans l'information du consommateur. Elle va coller chaque semaine un million de macarons « sans OGM » sur ses poulets, oeufs et autres escalopes !

Dès la mise en culture des premiers arpents d'OGM sur la planète dans les années 90, elle a clairement fixé le cap : pas plus qu'ils n'ont trempé le bec dans les farines animales, nos poulets ne picoreront pas d'OGM.

Avec d'autres coopératives régionales (Terrena, la Cavac), elle a construit une filière tracée et sécurisée d'approvisionnement en soja non transgénique en provenance du Brésil. « Ces efforts, non répercutés sur le prix de vente, nous ont coûté sept millions d'euros, chiffre Alain Allinant, président des Fermiers de Loué. Nous ressentions comme une injustice de ne pas pouvoir le faire savoir. Désormais, la parole est aux consommateurs : ils vont pouvoir dire - concrètement - s'ils veulent ou pas des OGM. »

La locomotive des poulets de Loué a entraîné dans son sillage d'autres filières de qualité, toutes réunies par la même exigence d'une alimentation sans OGM pour leurs animaux et par la volonté de le faire savoir sur des étiquettes : Labels rouges porcs fermiers de la Sarthe et boeuf fermier du Maine, viande AOC Maine-Anjou, beurre d'Échiré, fromages Sèvre et Belle, tome de Laguiole... En s'agglomérant, toutes ces filières et leurs 3 500 agriculteurs vont conforter et pérenniser la culture du soja non-OGM.

« Notre cahier des charges interdit le soja dans l'alimentation de nos animaux. Nos fournisseurs nous garantissent un aliment exempt d'OGM. C'est pour nos 700 éleveurs un aboutissement de pouvoir le communiquer aux bouchers artisans et à leurs clients », déclare Emmanuelle Dupont, de l'association boeuf fermier du Maine. « Il faut un contrepoids au lobby des OGM. Notre initiative préserve la liberté de choix du consommateur », conclut Alain Cabannes, directeur du porc fermier de la Sarthe.

Xavier BONNARDEL.

<http://www.infogm.org/spip.php?article4054>

## **OGM - FREDERIC JACQUEMART A ETE ELU VICE PRESIDENT DU HAUT CONSEIL SUR LES BIOTECHNOLOGIES**

par [Christophe Noisette](#), juin 2009

Le 12 juin 2009, à 17h30, a eu lieu le dépouillement du vote pour élire le vice-président du Comité Economique, Ethique et Social du Haut conseil des Biotechnologies. Sur 27 votants, Frédéric Jacquemart, représentant France Nature Environnement, a reçu 14 votes favorables, Alain Clergeot (représentant d'une organisation professionnelle d'industrie pharmaceutique), 10 et Claude Burlet (représentant le comité consultatif national d'[éthique](#) pour les sciences de la vie et de la santé), 3. Frédéric Jacquemart est donc élu vice-président du Comité Economique, Ethique et Social du Haut conseil des biotechnologies.

Mi mai, une première élection avait eu lieu, et les deux candidats, F. Jacquemart et A Clergeot, avaient obtenu exactement le même nombre de voix (cf. [OGM : Le Haut conseil sur les biotechnologies : un démarrage contesté](#)).

13-06-2009

### **Cohabitation difficile entre filières OGM et non OGM**

[http://www.univers-nature.com/inf/inf\\_actualite1.cgi?id=3798](http://www.univers-nature.com/inf/inf_actualite1.cgi?id=3798)

Durant près de cinq ans, les chercheurs investis dans le programme européen Co-Extra se sont intéressés aux problématiques soulevées par la coexistence des filières OGM et non OGM ainsi que par le souci de traçabilité des OGM dans l'alimentation humaine et animale. Visant à procurer des bases techniques, scientifiques et économiques pour éclairer les décideurs publics sur le houleux volet des OGM, ce programme a réuni 51 partenaires issus de 18 pays d'Europe mais également de Russie, du Brésil et d'Argentine.

Confortant les avis précédemment rendus par certaines associations de protection de l'environnement, et notamment France Nature Environnement (FNE), les premiers résultats de ce programme de recherches viennent d'être rendus publics. L'étude mentionne ainsi que « (...) la coexistence en Europe, où la taille des champs est en moyenne relativement faible, ne serait possible qu'en employant de grandes distances d'isolement (avec un système d'information des agriculteurs performant) ou dans des zones dédiées de production, que celles-ci soient OGM ou non OGM ». Ce constat n'est certes pas sans implication pour les agriculteurs refusant les OGM. Comme le souligne FNE, la seule présence d'OGM entraîne inévitablement une hausse des coûts pour conserver intactes les filières non OGM. Or, les mesures avancées, telles que la création d'espaces dédiés, n'apportent pas de réponses viables au regard des difficultés économiques auxquelles doivent faire face les filières contaminées.

L'autre point majeur abordé lors de l'annonce des résultats est le seuil de contamination toléré des filières non OGM. Sur cette question, le rapporteur des travaux de Co-Extra préconise de respecter un seuil de contamination fixé à 0,1 % alors que le seuil européen d'étiquetage est de 0,9 %, ce dernier n'étant « qu'un compromis politique sans fondement scientifique et qui revient à légaliser la pollution transgénique » aux yeux de FNE.

Si l'apport de données concrètes en matière de gestion des cultures OGM et non OGM est un pas encourageant, tout doit encore se jouer, la présente étude ayant des visées strictement consultatives et ne pouvant qu'accompagner les décisions qui légiféreront dans la lutte opposant les défenseurs et les réfractaires aux OGM.

### **Des scientifiques émettent des réserves sur la pomme de terre OGM**

d'après AFP - 15/06/09

[http://www.pleinchamp.com/article/detail.aspx?id=36251&menu\\_id=2&page=1&local=false&pub\\_id=2](http://www.pleinchamp.com/article/detail.aspx?id=36251&menu_id=2&page=1&local=false&pub_id=2)

Des scientifiques consultés par l'EFSA ont émis pour la première fois des réserves sur l'innocuité de l'Amflora, la pomme de terre OGM conçue par BASF.

A la demande de la Commission européenne, appelée à se prononcer sur l'autorisation de la culture de l'Amflora, l'Autorité européenne pour la sécurité des aliments a consulté deux panels de 21 experts scientifiques.

Pour la première fois, l'avis scientifique n'a pas été unanime : deux d'entre eux ont estimé qu'il serait imprudent de minimiser des effets négatifs sur la santé et jugé probable des conséquences de la culture de la pomme de terre sur l'environnement par la dissémination.

Amflora enrichie en amylopectine

La Commission européenne s'est refusée à tout commentaire et va analyser, en détail, l'avis de l'EFSA. Le groupe BASF estime, pour sa part, que ces désaccords sont « minoritaires » et que « l'évaluation rendue par l'EFSA permet à la Commission d'approuver Amflora ».

L'Amflora est une semence de pomme de terre enrichie en amylopectine, un composant de l'amidon utilisé par l'industrie pour fabriquer des textiles, du béton ou du papier. Mais elle contient également un gène marqueur de résistance aux antibiotiques.

BASF demande à Bruxelles d'autoriser sa culture uniquement à des fins industrielles, mais admet ne pas pouvoir exclure que cette pomme de terre génétiquement modifiée se retrouve dans l'alimentation.

### **Des groupes d'agriculteurs s'opposent à l'appel en faveur du blé OGM**

[http://greenbio.checkbiotech.org/news/farm\\_groups\\_counter\\_call\\_gm\\_wheat](http://greenbio.checkbiotech.org/news/farm_groups_counter_call_gm_wheat)

Quinze groupes agricoles et écologiques des premiers pays exportateurs de blé (Canada, Etats-Unis et Australie) ont publié ce mois-ci une déclaration commune par laquelle ils font part de leur opposition au blé OGM. La déclaration avait pour but de contrer un appel lancé le 14 mai par les organisations d'agriculteurs de ces trois pays en faveur de la commercialisation synchronisée du blé OGM. « L'ingénierie génétique pour le blé serait une calamité pour l'ensemble des producteurs de blé... Les consommateurs du monde entier ont déjà rejeté l'idée du blé GM [génétiquement manipulé] », a déclaré Julie Newman, membre du Network of Concerned Farmers en Australie. D'autres groupes signataires de la déclaration sont la National Family Farm Coalition et la National Farmers Union, toutes deux aux Etats-Unis, le Canadian Biotechnology Action Network, l'Organic Federation of Australia, Biological Farmers of Australia, Greenpeace, et l'Organic Consumers Association basée aux Etats-Unis.

### **\*Les cotonculteurs Colombiens veulent poursuivre Monsanto en Justice\***

Les cotonculteurs Colombiens veulent poursuivre la compagnie Monsanto en justice pour leur avoir vendu des semences transgéniques de mauvaise qualité ayant affecté leurs récoltes.

D'après les cultivateurs, ces semences ont endommagé 13% des récoltes de coton dans le Nord de la Colombie, entraînant une perte de 7 millions de dollars, d'après le magazine économique Portfolio.

Conalgodon, la Fédération Colombienne de Cotonculteurs, a déclaré que Monsanto leur avait fourni des semences de coton transgénique en affirmant que ces plantes GM seraient capables de résister aux insectes(Bt) et résisteraient aux fumigations d'herbicide Roundup (Roundup Ready). Selon eux, Monsanto n'a pas fourni les informations appropriées concernant cette variété de coton qui était cultivée pour la première fois dans cette région.

Lire la suite: <http://www.combat-monsanto.org/spip.php?article394>

La CE accepte le règlement de la Pologne sur les OGM

[http://www.polskieradio.pl/thenews/news/artykul109139\\_ec\\_accepts\\_polish\\_gmo\\_regulations.html](http://www.polskieradio.pl/thenews/news/artykul109139_ec_accepts_polish_gmo_regulations.html)

La Commission européenne a accepté une proposition du gouvernement polonais qui restreindrait la culture de plantes génétiquement modifiées (GM) en Pologne, lit-on dans cet article. Selon les termes d'un projet de règlement proposé, les agriculteurs polonais seraient encouragés à faire « des déclarations de bonne volonté » indiquant leur intention de rester libres d'OGM. Les agriculteurs qui souhaitent cultiver des plantes OGM devront faire une demande d'autorisation auprès du gouvernement, et les voisins auront le droit de rejeter la demande d'autorisation de cultiver des plantes transgéniques dans leur voisinage. Les agriculteurs qui recevront une autorisation seront tenus de se conformer à des exigences strictes. « Même s'il ne garantit pas un blocage à cent pour cent de la culture d'OGM en Pologne, ce règlement aura bien pour effet de faire de la Pologne, en tant que pays, une zone libre d'OGM », a déclaré le ministre de l'Environnement Maciej Nowicki au quotidien Gazeta Wyborcza. L'article indique qu'il a été difficile de convaincre la Commission européenne d'accepter le règlement proposé, et que plusieurs changements ont été apportés pour le mettre en conformité avec le droit européen. « Le plus important, c'est que la CE affirme que le règlement est en accord avec le droit européen, parce que le règlement actuel qui date de 2001 ne l'était pas, et que la Pologne encourait une sanction du Tribunal européen... Jusqu'à la dernière minute, le règlement renfermait une clause stipulant que les gouvernements locaux ont le droit de déclarer des zones libres d'OGM, mais la Commission nous a fait savoir qu'il est absolument illégal d'adopter un tel règlement », a commenté Nowicki. Le ministère de l'Environnement de la Pologne envisage de soumettre le règlement à la chambre basse du parlement, ou Sejm, après le 23 juin.

**Association Rés'OGM** Info 8 quai maréchal Joffre 69002 LYON

04 78 42 95 37 [www.resogm.org](http://www.resogm.org) [resogminfo@free.fr](mailto:resogminfo@free.fr)

Newsletter réalisée par Marie-Aude Cornu, animatrice coordinatrice régionale